



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022

REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER

20 DEC. 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délibération n°2022-66

Thème : BUDGET ET FINANCES 4

Objet : Décision modificative n°2

L'an deux mille vingt-deux le treize du mois de décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 07 décembre 2022 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 21 Pouvoirs : 7 Suffrages exprimés : 28

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Caroline MASPER, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Michel CHAPUIS, conseiller municipal ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Francine GIAY-CHECA, conseillère municipale ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Virginie FAYET, conseillère municipale ; Odile CHENEVEZ, conseillère municipale ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale.

Étaient représentés :

M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à Mme Karima COEURET
M. Fabien JOURDAN, conseiller municipal donne procuration à M. Michel DALMASSO
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT
M. Jérémie DENIER, conseiller municipal donne procuration à Mme Aurélie ANNEQUIN
M. Rémi DUTHOIT, conseiller municipal donne procuration à Mme Odile CHENEVEZ
M. Vincent BAGGIONI, conseiller municipal donne procuration à Mme Danièle KLINGLER
Mme Dominique ROUANET, conseillère municipale donne procuration à Mme Lorraine PRUNET

Absents excusés :

Rémy ROTA, Fabien JOURDAN, Morane SOULIE, Jérémie DENIER, Rémi DUTHOIT, Vincent BAGGIONI, Dominique ROUANET, Charles DANNAUD.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Élodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VU l'article L. 1612-11 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2022-11 du 7 avril 2022 portant approbation du budget 2022,

CONSIDERANT que les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par le conseil municipal qui vote alors des décisions modificatives,

CONSIDERANT que les décisions modificatives résultent ainsi des ajustements de crédits nécessaires, de l'emploi de recettes non prévues au budget primitif ou de dépenses ou de recettes nouvelles à y inscrire. Les documents qui les décrivent doivent faire clairement apparaître la majoration ou la minoration des crédits ouverts en dépenses et recettes pour chaque section. Ces décisions modificatives font partie intégrante du budget,

CONSIDERANT qu'il est proposé d'opérer les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
ORDRE	6811 F01	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS (MEDIATHEQUE + HOTEL D'ASTIER)	3 570,00 €	
ORDRE	6811 F01	AMORTISSEMENT ETUDE ANCIEN PALAIS JUSTICE	4 320,00 €	
ORDRE	6811 F01	AMORTISSEMENT ETUDE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE	1 520,00 €	
ORDRE	6811 F01	AMORTISSEMENT ETUDE SECTEUR DES CHAMBARELS	2 700,00 €	
ORDRE	6811 F01	AMORTISSEMENT ETUDE RETTERRITORIALISATION ALIMENTATION	13 350,00 €	
ORDRE	O23 F01	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 25 460,00 €	
REEL	7817 F01	REPRISE SUR PROVISION		449 454,00 €
REEL	6541 F020	ADMISSION EN NON VALEUR	452 115,00 €	
REEL	60612 F020	ELECTRICITE	- 10 000,00 €	
REEL	60621 F020	COMBUSTIBLE	10 000,00 €	
REEL	611 F020	CCPFML - INSTRUCTION DROITS DES SOLS	- 57 000,00 €	
REEL	62876 F020	CCPFML - INSTRUCTION DROITS DES SOLS	57 000,00 €	
REEL	62878 F020	CCFPML - MISE A DISPOSITION PERSONNELS	- 101 400,00 €	
REEL	62876 F020	CCFPML - MISE A DISPOSITION PERSONNELS	101 400,00 €	
REEL	022 F020	DEPENSES IMPREVUES	- 2 661,00 €	
		TOTAL CREDIT A RAJOUTER	449 454,00 €	449 454,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

TYPE	COMPTE	OBJET	DEPENSES	RECETTES
ORDRE	2804 F01	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS (MEDIATHEQUE + HOTEL D'ASTIER)		3 570,00 €
ORDRE	28031 F01	AMORTISSEMENT ETUDE ANCIEN PALAIS JUSTICE		4 320,00 €
ORDRE	28031 F01	AMORTISSEMENT ETUDE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE		1 520,00 €
ORDRE	28031 F01	AMORTISSEMENT ETUDE RETERRITORIALISATION ALIMENTATION		13 350,00 €
ORDRE	28031 F01	AMORTISSEMENT ETUDE SECTEUR DES CHAMBARELS		2 700,00 €
ORDRE	2033-321 F411	INTEGRATION FRAIS INSERTION SUR TRAVAUX COSEC		900,00 €
ORDRE	21318 F411	COSEC (BAT20)	900,00 €	
ORDRE	2033-405 F33	INTEGRATION FRAIS INSERTION SUR TRAVAUX ECBF		900,00 €
ORDRE	21318 F33	ECBF	900,00 €	
ORDRE	2033-431 F90	INTEGRATION FRAIS INSERTION SUR TRAVAUX TOITURE COUVENT		900,00 €
ORDRE	21318 F90	COUVENT DES CORDELIERS (BAT16)	900,00 €	
ORDRE	2033-439 F324	INTEGRATION FRAIS INSERTION SUR TRAVAUX CATHEDRALE		1 010,00 €
ORDRE	21318 F324	CATHEDRALE NOTRE DAME DU BOURGUET (BAT36)	1 010,00 €	
ORDRE	2033-478 F64	INTEGRATION FRAIS INSERTION SUR TRAVAUX RAM		1 010,00 €
ORDRE	21318 F64	CRECHE LOCAUX RAM (BAT43)	1 010,00 €	
ORDRE	2033-299 F020	INTEGRATION FRAIS INSERTION SUR TRAVAUX MAIRIE - R+2		1 010,00 €
ORDRE	21311 F020	MAIRIE - LOCAUX R+2 (BAT4)	1 010,00 €	
ORDRE	O21 F01	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		- 25 460,00 €
		TOTAL CREDITS A RAJOUTER	5 730,00 €	5 730,00 €

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'approuver les modifications permettant l'ajustement des crédits des deux sections du budget principal de la commune,
- D'autoriser Monsieur le maire, ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME,



Le Maire,
David GEHANT

Acte publié le . 20 décembre 2022 .

